

## QUESTIONS DE RECHERCHE

### NOTE AUX CONTRIBUTEURS

*Questions de recherche* a vocation à accueillir des travaux de recherche de toute nature (études de terrain, réflexion théorique, discussion de concepts, méthodologie, mélange de ces genres). Cette collection en ligne, disponible gratuitement sur le site Internet du CERI, publie des articles inédits – c'est-à-dire non publiés préalablement ou parallèlement par une autre revue – dont le format et le caractère exploratoire excluent la publication dans une revue scientifique. Comme toutes les collections de "research papers", les *Questions de recherche* doivent faciliter une première diffusion des travaux en cours et permettre ainsi aux auteurs de tirer profit des commentaires et critiques. Une publication ultérieure est envisageable.

Les *Questions de recherche* sont publiées en anglais ou en français. Elles sont diffusées, gratuitement, à la fois par voie électronique (affichage sur le site Internet, dans tous les cas, et expédition selon les souhaits de l'auteur) et sous forme papier (en tirages limités).

Les propositions de textes pour les *Questions de recherche / Research in Question* doivent être adressées par courriel en deux exemplaires à [Gilles Favarel-Garrigues \(favarel@ceri-sciences-po.org\)](mailto:favarel@ceri-sciences-po.org) et [Sandrine Perrot \(perrot@ceri-sciences-po.org\)](mailto:perrot@ceri-sciences-po.org), co-directeurs de la revue. Elles devront être soumises **en pièces jointes et au format word**.

Elles devront impérativement être accompagnées :

- d'un **résumé en français et en anglais** (1000 à 1500 signes)
- d'une **courte notice biographique** de l'auteur (1000 à 1500 signes) indiquant les titres et fonctions de l'auteur, son affiliation principale et deux ou trois de ses publications
- et d'une **bibliographie complète**, mise en forme selon les normes de présentation ci-dessous.

Les publications en ligne peuvent être accompagnées de documents illustratifs (cartes, dessins, photos, caricatures de presse, séquences audio ou vidéo).

La mise en forme initiale des textes, notes de bas de page et bibliographie – selon le guide de présentation ci-dessous – est de la responsabilité des auteurs ; leur conformation pour le site web est effectuée par le CERI.

### FORMAT

- 1) La **taille des manuscrits** doit être comprise entre 60 000 et 150 000 signes (espaces compris).
- 2) Les **références bibliographiques** seront intégrées en note de bas de pages.
- 3) La **bibliographie** sera présentée à la française selon le modèle suivant :

- Ouvrage :

NOM, Prénom. *Titre du livre, Ville d'édition, Editeur, année, nombre de pages.*

- Ouvrage sans auteur:

*Titre du livre, Ville d'édition, Editeur, année, nombre de pages.*

- Article de revue :

NOM, Prénom. « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro, date de la parution, pages.

- Article d'ouvrage collectif :

NOM, Prénom. « Titre de l'article », in Prénom, NOM du directeur de l'ouvrage, *Titre de l'ouvrage*, Ville d'édition, Editeur, année, pages.

- Pour un article en version électronique :

NOM de l'auteur, Prénom. « Titre de l'article », *Titre de la revue*, volume, numéro. Disponible à : adresse du site web (URL) [date de consultation du site].

- Site internet :

NOM de l'ORGANISME ou de l'AUTEUR, Prénom. (date de la consultation). Titre de la page d'accueil, [en ligne]. Adresse URL

- Entretien :

Entrevue (jour, année, mois). Personne interviewée, titre ou fonction. Entrevue par.....

## **PROCÉDURE**

Les textes pris en considération par les responsables de publication sont anonymés et font l'objet d'un rapport d'un ou de plusieurs évaluateurs extérieurs. Ces rapports, également anonymés, seront transmis à l'auteur sous la forme d'une synthèse.

En fonction de ces rapports, les responsables de publication décideront :

- a) de l'acceptation immédiate du texte pour publication ;
- b) de son refus ;
- c) d'une acceptation envisageable de publication sous réserve de modifications

effectuées dans le sens des commentaires des évaluateurs. La nouvelle mouture du texte sera alors soumise à une relecture qui décidera de sa publication éventuelle.

Une fois accepté, le texte peut éventuellement faire l'objet d'un travail éditorial, effectué en concertation avec l'auteur.